Observatoire des Déchets d'Activité Economique non dangereux non inertes en Région Grand Est

Actualisation SRADDET - Données 2022 - Meuse

Observatoire déchets du SRADDET – Fiche de synthèse départementale

Auteur : AJBD

v.30.10.24

Meuse

Population 2022	180 811 (- 0,7 %)	3,2 %	**Part département dans la Région Grand Est (2022)**
Nombre de salariés 2022	56 230 (+ 0,2 %)	2,8 %	
Nombre d'établissements privés 2022	3 646 (+ 0,3 %)	2,7 %	
Tonnages DAEndni produits 2022	187 224 (+ 3,1 %)	3,8 %	
Tonnages DAEndni traités 2022	108 254 t	3,9 %	
Taux de valorisation matière et organique 2022	80 %	75 %	Valeur Grand Est (2022)
Taux de valorisation énergétique 2022	3 %	9 %	

Un observatoire des déchets d'activité économique

Après un premier travail d'observation des DAE réalisé en 2015 (sur les données 2014) pour l'état des lieux du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET), et une actualisation en 2019 (sur les données 2018), la Région Grand Est a lancé en 2020 un observatoire déchets annuel. Cet observatoire répond à la fois à la nécessité de suivre le SRADDET et à l'obligation de réaliser un bilan annuel de l'état d'avancement du SRADDET, mais également à l'engagement contractuel avec l'ADEME dans le cadre du CODREC. Il porte sur les Déchets Ménagers et Assimilés (DMA), les déchets du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP), les Déchets Dangereux (DD) et sur les **Déchets d'Activité Economiques non dangereux non inertes (DAEndni),** produits et traités sur le territoire régional et les régions et pays limitrophes.

Le transfert de la compétence « Planification des déchets » avec la Loi NOTRe et la montée en puissance des enjeux liés à l'économie circulaire fait croitre le besoin en connaissance sur les DAE. Ce besoin n'est aujourd'hui pas satisfait par des enquêtes nationales car réalisées à intervalles trop importants, avec des délais de publication longs et/ou présentant des données tronquées pour des questions de secret statistique. Par ailleurs, les DAE n'étaient pas suivis de façon homogène entre les régions, tant au niveau de la méthode que des indicateurs de suivis ou des nomenclatures utilisées.

L'ADEME a proposé une méthode harmonisée d'observation locale des déchets d'activité économique pour répondre à ce double besoin. La Région Grand Est fait le choix d'appliquer cette méthode dès l'actualisation 2019.

Important : La méthode proposée par l'ADEME diffère de la méthode appliquée pour les observations 2014 et 2018. Aussi, l'année 2019 constitue un nouveau point de départ à partir duquel des évolutions fiables sont observées, mais est en rupture avec les années précédentes du fait de la différence de méthode.

Le périmètre géographique de cette note sont les DAEndni produits sur le département.

Chiffres clés de l'activité économique

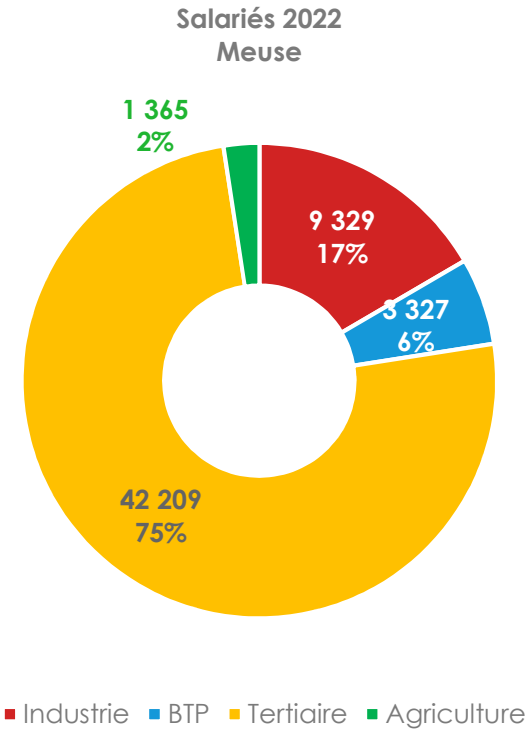

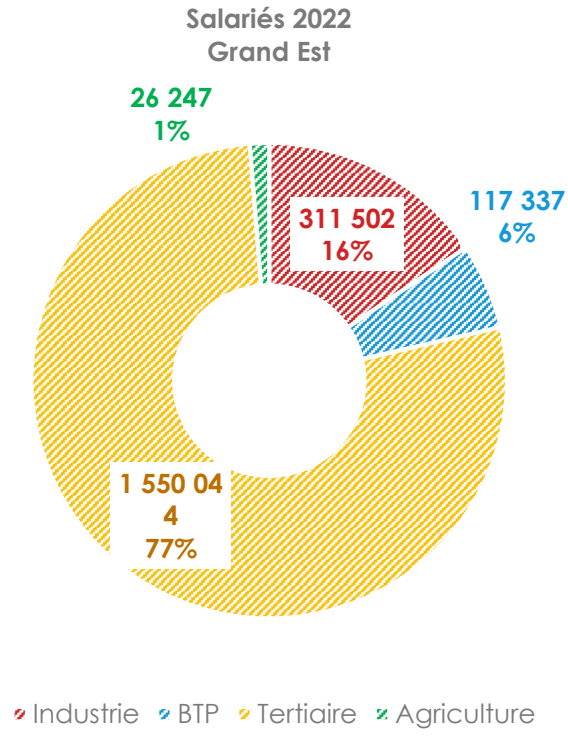

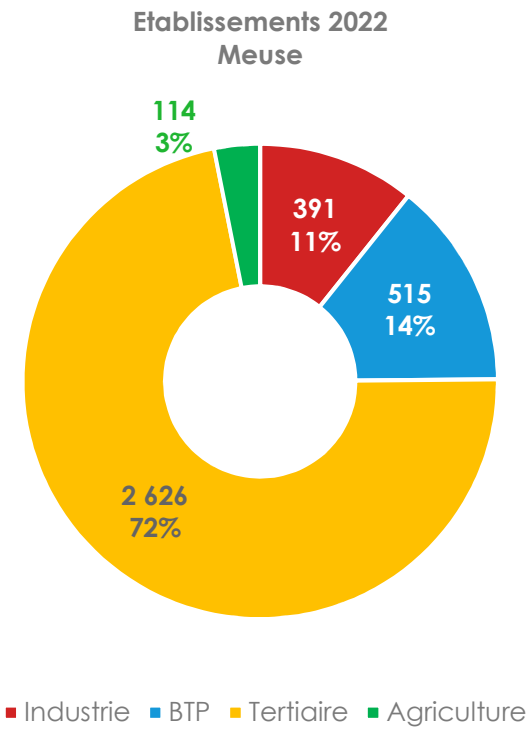

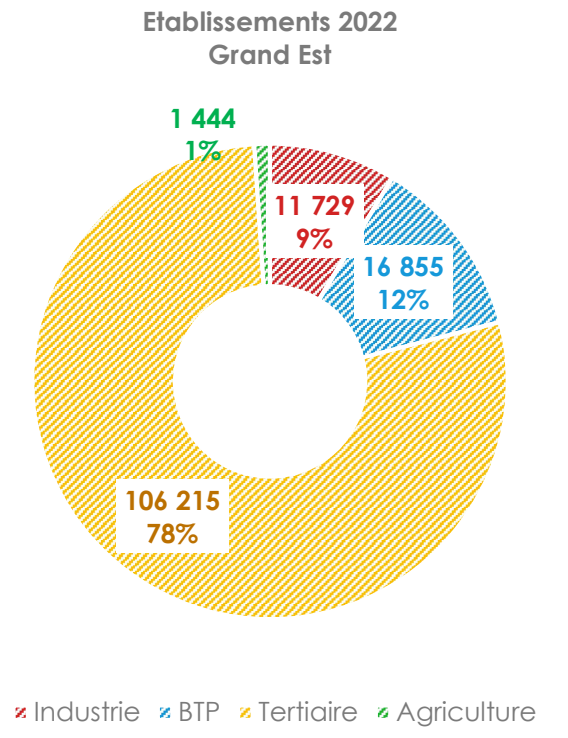

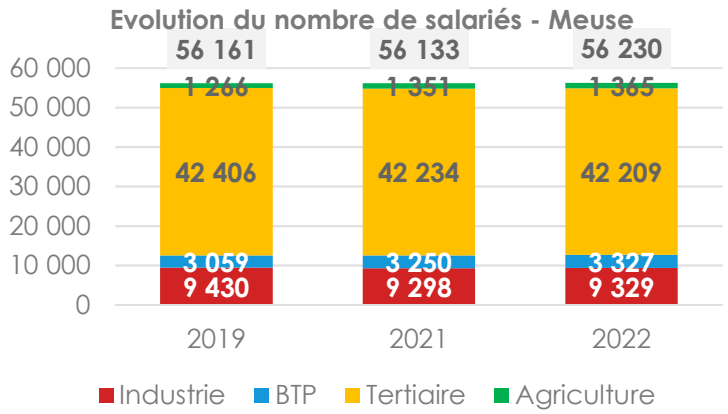

Le nombre de salariés sur le département est sensiblement le même en 2022 et en 2021. L'industrie, le BTP et l'agriculture voient leur nombre de salariés augmenter tandis que le tertiaire perd quelques salariés.

Evolution des tonnages de DAEndni produits

Après le nouvel état des lieux de 2019, l'évolution de la production de DAEndni est approchée sur la base de l'évolution des tonnages entrant en installation de traitement, sur un périmètre constant.

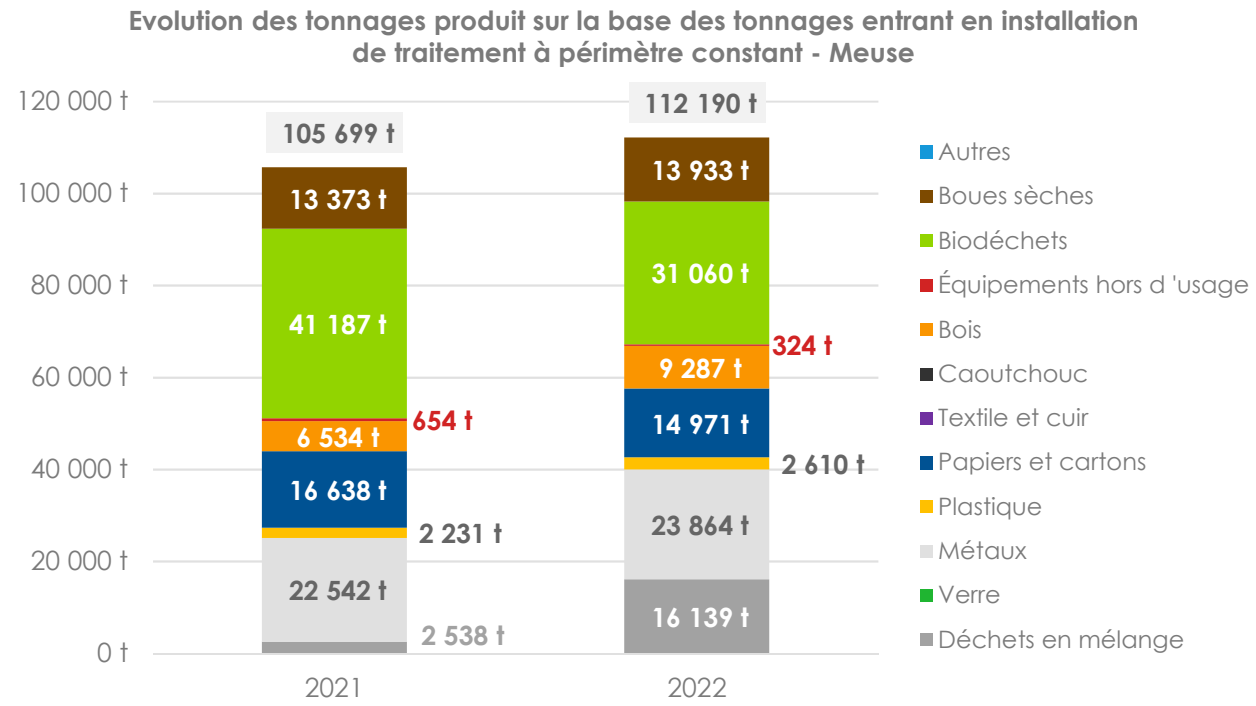

Entre 2021 et 2022, on note une **hausse de 6 500 t** de DAEndni entrant en installation des traitement. Cette hausse concerne particulièrement les déchets en mélange, et dans une moindre mesure le bois, tandis que les biodéchets et les papiers/cartons marquent une baisse.

La production de DAEndni sur le département était estimée à 181 700 t en 2021. En ajoutant les évolutions observées sur les tonnages de DAE assimilés aux déchets ménagers (- 900 t), le gisement de DAEndni produits sur le département en 2022 est estimé à **187 200 t**.

Traitement des DAE non dangereux non inertes

Tonnages identifiés en entrée d'installation de traitement

Le gisement de DAEndni produits sur le département et identifié en entrée d'installation de traitement s'élève en 2022 à **108 300 t**. Le graphique ci-dessous présente la répartition par type de déchets de ces tonnages :

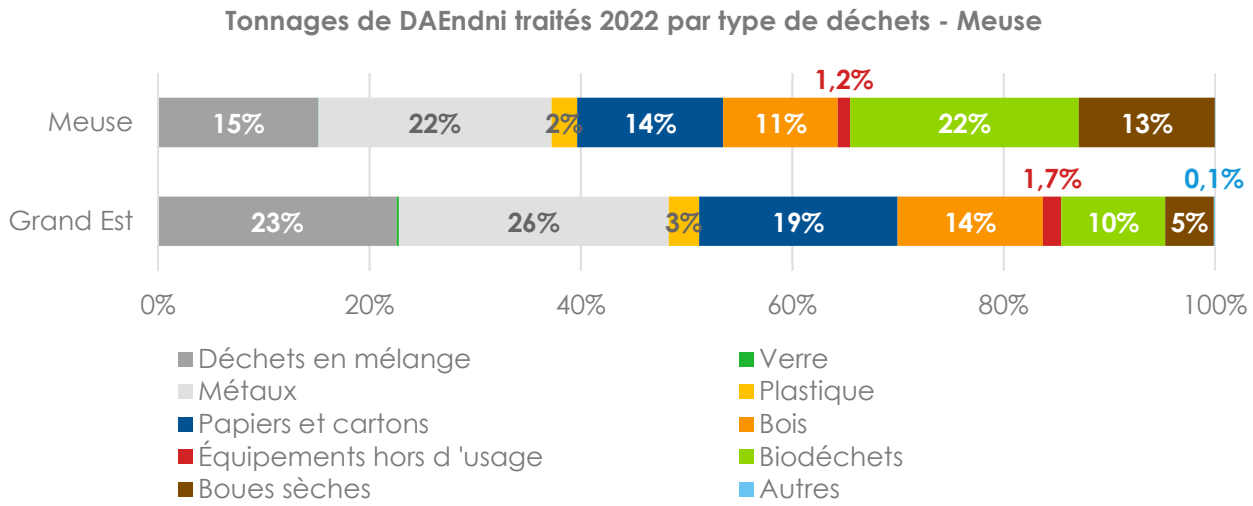

Les caractéristiques des DAEndni identifiés en entrée d'installation de traitement reflètent les caractéristiques du gisement estimé en 2019. Les biodéchets et boues ont sur-représentés, marque de l'activité agricole importante. Après une forte baisse des déchets en mélange en 2021, la part de ces déchets remonte pour atteindre 15 % des DAEndni identifiés.

Valorisation des tonnages identifiés

Le graphique suivant présente la valorisation estimée des tonnages de DAEndni identifiés en installation de traitement :

Valorisation des tonnages de DAEndni traités 2022 - Meuse

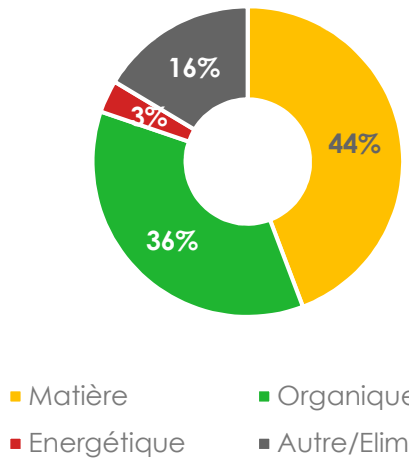

Valorisation des tonnages de DAEndni traités 2022 - Grand Est

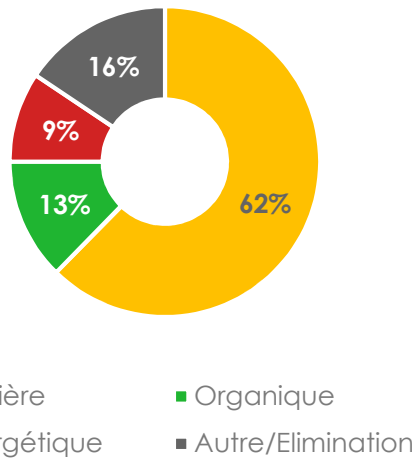

La part importante de biodéchets et de boues se traduit par une valorisation organique très importante, au détriment des autres types de valorisation. La part cumulée de métaux, papiers cartons et bois, inférieure à la part régionale, se traduit par une part de valorisation matière plus faible. Néanmoins, la part de valorisation matière et organique atteint près de 80 % des tonnages de DAEndni identifiés.

Evolution de la valorisation des tonnages de DAEndni - Meuse

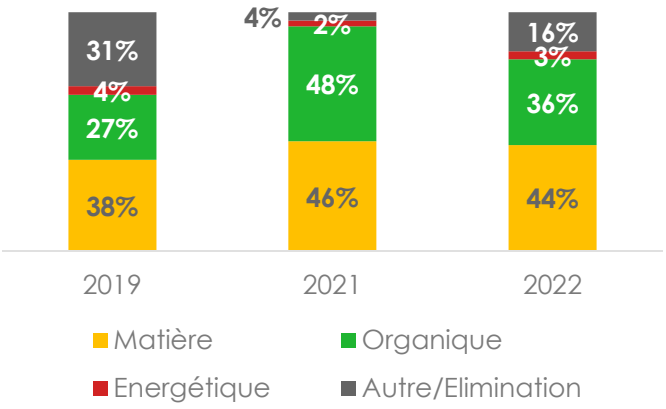

Après 2021 où très peu de DAE en mélange ont été identifiés en entrée d'ISDND, on retrouve une quantité plus importante en 2022, ce qui se traduit par un profil plus proche de la répartition obtenue en 2019.